VACCINATION.

ETUDE

SUR LES

Effets de la Vaccination

PAR

J. EMERY-CODERRE, M. D.

Professeur de Matiere Medicale et Therapeutique

A l'École de Médecine et Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université Victoria.

MONTREAL:

DES PRESSES A VAPEUR DE "LA MINERVE," 212 ET 214, RUE NOTRE-DAME.

1875.

VACCINATION.

—:o:—

Enfin nous avons touché la fibre sensible des vaccinateurs publics dans notre article du 20 Juillet qui n'a été publié que le 25 ; ils se sont décidés cette fois à s'exécuter de bonne ou mauvaise grâce, ils l'ont fait dans l'intérêt de *l'infaillibilité* de la vaccination. Je ne répondrai pas à ce qu'il y a d'impertinent dans l'article du Dr. Larocque; je vais relater les faits de l'enfant Leblanc, et chacun jugera de la valeur du raisonnement des vaccinateurs pubilcs et de leurs amis.

Mr. le Dr. A. B. Larocque veut à tout prix sauver la *vaccination* en disant que les accusations portées contre cette pratique, sont non seulement exagérées, mais encore fausses, c'est là du moins le sens de son écrit. Il voudrait aussi sans doute que les mauvais effets de la *génisse municipale* sur l'enfant de Mde. Vve. Leblanc soient dûs à une autre cause qu'à celle du *virus animal*. " *Ce cas*, dit-il, *est jugé d'une manière officielle par une commission de médecins.* "

Il est bien vrai que le Dr. Larocque était accompagné par plusieurs des vaccinateurs publics ; mais, qui avait autorité de convoquer une assemblée de médecins pour faire une investigation sur les faits qui se rapportent au cas de l'enfant de Mme. Leblanc ? Personne, et le Dr. Larocque sait parfaitement que si nous nous sommes rencontrés chez le Dr. Roy, ce n'était pas à la demande du Bureau de Santé : au contraire, c'est moi qui ai proposé dans la ruelle Rolland aux Drs. Ricard, Larocque, Desrosiers et Grenier de nous rencontrer le lendemain chez le Dr. Roy, ce qui fut agréé. Le Bureau de Santé n'avait donc rien réglé quant à notre réunion pour l'examen de l'enfant.

Le Dr. Larocque qui, probablement est ou se croit le Bureau de Santé, me disait, trois jours avant cette réunion, que le cas d'empoisonnement, mentionné dans ma dernière correspondance, par la vaccine de la génisse du Bureau de Santé, *sauverait la vaccination* ; il me parla d'enquête. Cette manière d'argumenter me parut plus que risible et voici comment : Je lui dis : —l'enfant était en danger de mort le 14 du mois, il est peut-être mort à l'heure qu'il est ; je n'en ai pas eu de nouvelles depuis que je le vis pour la première fois. Aujourd'hui, comment pourrez-vous juger des effets qu'a produit votre vaccine sur cet enfant ? Cependant, je suis heureux de vous fournir par cet examen une occasion de prouver d'une

manière victorieuse l'efficacité de votre *vaccination*. Le 28 au matin, le Dr. Larocque passa chez moi et laissa un mot sur mon ardoise pour me prévenir qu'à 10 hrs. a. m., les Drs. Rottot, Ricard, Desrosiers et lui se rendraient chez Mde. Leblanc pour examiner l'enfant, et que les Drs. Gauthier et Roy en étaient prévenus. Cette invitation plus qu'étrange a été faite de manière que les Drs. Roy et Gauthier, et moi n'avons pu nous rencontrer à l'heure indiquée. Le Dr. Gariépy m'accompagnait, et ne rencontrant personne chez le Dr. Roy, nous nous sommes rendus dans la ruelle Rolland. Là nous avons rencontré les Drs. Larocque, Ricard, Desrosiers et Grenier qui sortaient de la maison de Mde. Vve. Leblanc. Je ne fus certainement pas surpris : je m'attendais même à rencontrer le Dr. Larocque et ses amis *vaccinateurs* à cette dernière place. Je fis remarquer que si on était réellement désireux d'examiner l'enfant, nous pourrions nous rencontrer le lendemain, 29 à 3 hrs. p. m. chez le Dr. Roy ; cette proposition fut acceptée unanimement. Le lendemain, à l'heure indiquée, nous nous réunissions, non pas sur la *demande du Bureau de Santé*, tel que le Dr. Larocque l'a publié, mais d'après ce qui avait été convenu la veille.

Le 29, nous étions donc réunis chez le Dr. Roy : Les vaccinateurs et leurs amis, MM. Howard, Rottot, Ricard, Larocque, Desrosiers, Mount, Grenier, Trenholme, Dugdale et Lussier ; et, MM. Craig, Crevier, Gariépy, Gauthier, Roy et Coderre, anti-vaccinateurs.

Le Dr. Rottot fut prié de présider : le Dr. Larocque se chargea d'expliquer le but de cette réunion, après quoi, je fis remarquer que notre but, à nous, dans l'examen du cas dont il était fait mention dans ma dernière correspondance, était de fournir aux vaccinateurs publics une occasion de démontrer l'efficacité de leur vaccination ; qu'ils devraient rédiger et publier le procès-verbal de l'examen du cas, et ensuite, à nous d'y répondre dans l'intérêt de la société en général.

Malheureusement, pour les partisans de la vaccination, l'article du Dr. Larocque n'établit nullement l'efficacité de la vaccination ; il ne démontre qu'une chose : l'absence complète de la connaissance du sujet qu'il traite ; par exemple, ce n'est pas en disant : " En effet, l'enfant présentait une bonne apparence de santé et était loin d'offrir les signes des terribles effets de la vaccine tels que décrits dans la correspondance du 25, même d'après l'opinion des auteurs de la correspondance, " que le Dr. Larocque prouve l'efficacité de la vaccination. A-t-il établi qu'il soit faux que l'enfant ait souffert des effets de la vaccine, par la résolution qui a été adoptée, après mon départ, par les vaccinateurs : " Proposé par M. le Dr. Howard, secondé par M. le Dr. Mount : Qu'après avoir examiné avec soin l'enfant de Dme. Vve. Leblanc, qu'on avait dit avoir si sérieusement souffert des mauvais effets de la vaccine, cette assemblée est d'opinion qu'elle n'a aucune preuve que tel est le cas ? "

Cette résolution n'est-elle pas la preuve incontestable de l'irréflexion, et des préjugés de ceux qui sont en faveur de la vaccination? Comment pouvez-vous dire que cette assemblée est d'opinion qu'elle n'a aucune preuve que cet enfant ait souffert des mauvais effets de la vaccine? La mère vous dit : que son enfant était bien portant lorsqu'il fut vacciné ; le Dr. Roy dit également que l'enfant était en parfaite santé, vers le 26 juin dernier ; et que le 4e jour après avoir été vacciné, il fut atteint d'une fièvre violente, accompagnée de diarrhée, rebelle aux différents traitements adoptés : que le 13 Juillet il s'est détaché avec la galle une portion de chaire mortifiée, adhérente au bandage qui avait été appliqué sur le bras. Le Dr. Gauthier n'a-t-il pas dit : que le 14, la plaie sur le *bras de l'enfant présentait* les caractères suivants : tuméfaction, rougeur, induration, excavation taillée à l'emporte-pièce d'une profondeur suffisante pour laisser l'os du bras presqu'à nu. Moi, j'ai vu l'enfant aussi le 14, je déclare qu'il était en danger de mort, et que l'état du petit malade tel que décrit par les Drs. Gauthier et Roy n'a rien d'exagéré. Et vous, qui n'avez pas vu l'enfant dans cet état de souffrance, et qui n'avez été appelé que le 29 Juillet, 34 ou 35 jours après l'*inoculation* du vaccin, pour l'examiner, comment pouvez-vous dire que cette assemblée est d'opinion qu'elle n'a aucune preuve que cet enfant ait souffert des mauvais effets de la vaccine? Cette résolution ne servira jamais de justification aux vaccinateurs publics, et moins encore de modèle de réflexion dans l'appréciation du cas qui devait *sauver la vaccination.*

Une autre partie de l'article du Dr. Larocque, que je ne puis passer sous silence, est la suivante : " Les détails de cette importante affaire seront publiés dans les journaux de médecine seulement, afin de ne pas ennuyer le public d'une question dont les médecins sont les seuls juges compétents. "

Comment le public qui est le plus intéressé à connaître la question, vû qu'il sert de sujet aux vaccinateurs, serait ennuyé par les détails d'une affaire aussi importante? Si la vaccine est bonne, ou mauvaise, n'est-ce pas le public qui paie pour, et vous les vaccinateurs qui recevez le paiement de cette opération plus qu'imprudente. Et vous dites : " afin de ne pas ennuyer le public, que les détails de cette importante affaire seront publiés dans les journaux de médecine seulement " ; je crois plutôt que vous choisissez ces derniers comme étant les moins répandus, et vous espérez, par là même que vous continuerez à rester seuls juges compétents des bons ou des mauvais effets de la vaccine, et à jouir des bénéfices qui découlent de la vaccination jusqu'à ce que le public change les rôles et devienne juge de ses véritables intérêts.

La photographie du bras de l'enfant Labelle a soulevé l'indignation de la presse anglaise ; elle a eu pour effet de la faire sortir de

l'état de mutisme dans lequel elle s'était renfermée depuis longtemps, excepté lorsqu'il s'agissait d'insulter les médecins qui ne partageaient pas les opinions des vaccinateurs publics. Cette presse, organe fidèle des Officiers du Bureau de Santé, était toujours à leur disposition quand il s'agissait de *prôner les bons* effets de la *vaccination* ; mais, elle ne voulait jamais admettre la publication d'observations propres à faire connaître les résultats réels de cette pratique. La voie de la photographie, adoptée par les anti-vaccinateurs a donc eu pour résultat de faire connaître non-seulement un mauvais cas de vaccination, mais d'attirer l'attention du public anglais sur les effets de cette pratique.

De plus, l'*Ethique* médicale, pour un certain nombre de médecins, aurait été, parait-il, outragée par l'exposition de la photographie du bras de l'enfant Labelle ; nous en sommes bien fâchés, mais, nous ne voyons pas en quoi ni comment l'*Ethique* médicale a pu se trouver blessée, ni ce qu'elle a à faire avec une question scientifique, lorsqu'il s'agit d'examiner et de comparer les *bons* avec les mauvais effets de la vaccination. La voie de la photographie que nous avons adoptée était donc la seule qui nous permît de faire connaître à la partie anglaise de la population de cette ville les mauvais résultats de la *vaccination* du Bureau de Santé. Cette voie nous a réussi, tant mieux, et nous n'avons rien à regretter à cet égard. On nous reproche d'être allés voir l'enfant Labelle, qui n'était pas notre *patient*, c'est vrai ; l'enfant n'était pas notre patient, mais il avait été vacciné au Bureau de Santé, par le Dr. Larocque, officier public ; le Dr. avait remis à la mère, vers le 1er. Août, un certificat de *bonne vaccination* ; la mère de l'enfant n'avait donc plus rien à faire avec le Bureau de Santé ni avec celui qui avait vacciné son enfant.

En demandant au Dr. Jacques, ce qu'il pensait du bras de son enfant, Mad. Labelle était parfaitement justifiable de faire cette demande, vu que le bras de son enfant était très malade, malgré le certificat de *bonne* vaccination qu'elle avait obtenu de l'officier de santé, treize jours auparavant. Le Dr. Jacques agissait sagement en faisant voir l'enfant à d'autres médecins avant de lui donner ses soins et cela sans manquer d'égard vis-à-vis le Dr. Larocque, qui avait déjà jugé le cas comme étant *le résultat de bonne vaccine*. De plus, le Bureau de Santé est une *institution* publique, les résultats de la vaccination doivent être connus sans pour cela manquer à *l'étiquette médicale*.

Mais ceux qui prétendent que nous avons manqué à *l'Ethique médicale*, adoptée par une certaine classe de médecins, comment expliquent-ils leur conduite, avec la dignité de la profession, lorsqu'ils affirment que l'enfant Labelle n'a pas souffert de mauvais effets de la *vaccination*, après avoir entendu les partisans mêmes de la *vaccine*, comme le Dr. Lussier : leur dire que le *cas était très*

mauvais, qu'il n'avait jamais vu d'ulcères semblables chez aucun des enfants qu'il avait *vaccinés* ; que ces ulcères avaient une apparence presque *syphilitique*, mais, qu'il ne pouvait pas les attribuer à la *vaccine* ; le Dr. Kennedy, que les *ulcères* avaient le caractère *indolent*, mais que c'était la constitution de l'enfant qui était mauvaise ; le Dr. Trenholme, que les mauvais effets de ce cas de vaccination étaient dûs à la constitution scrofuleuse de l'enfant ;et le Dr. Larocque, que la suppuration était un peu *abondante* ; les Drs. Dagenais, Gauthier, Craig, Raymond et Coderre affirmaient que la photographie représentait fidèlement l'état du bras de l'enfant, Comment, dis-je, expliquer et concilier avec la dignité de la profession, la conduite de ceux qui ont affirmé que l'enfant Labelle n'avait pas souffert des mauvais effets de la *vaccine*, après les témoignages des médecins qui avaient vu l'enfant ?

Le Dr. Campbell, Doyen de la Faculté de Médecine du Collége McGill, secondé par le Dr. Rottot, appuyé par les Drs. Plante, Trenholme, &c., en faisant adopter une motion contraire à l'évidence, et affirmer que l'enfant n'avait pas souffert, abusait de son autorité, et en imposait avec ses *quarante années* d'expérience en disant qu'il n'avait jamais vu un meilleur cas *de vaccination* ! J'expose les faits qui se sont passés à l'assemblée du 15 septembre dernier ; à la profession de les juger, et d'apprécier les motifs de ceux qui veulent l'enseigner, la diriger dans la pratique de la médecine, et de l'*Ethique* médicale.

De l'origine et de la nature du virus-vaccin.—Je vais de nouveau traiter du principe du *virus vaccin*. L'origine et la nature de ce virus ont été longuement définies dans des articles publiés dans *la Minerve* et autres journaux.

Les cas de mauvaise vaccination sont-ils une condamnation de cette pratique ? Suivant les uns, il faudrait distinguer entre le *principe* et *l'accident* pour juger en *définitive* ; et selon les autres, lors que les accidents deviennent fréquents, il y aurait un danger imminent de continuer une pratique comme celle de la vaccination, qui n'a rien modifié ni dans la marche, ni dans les effets de la variole ; au contraire, les victimes de cette maladie augmentent avec le nombre des vaccinés, les épidémies de variole sont de plus en plus fréquentes et durent plus longtemps que par le passé : depuis cinq à six ans que le Bureau de Santé redouble d'efforts pour faire pratiquer la vaccination, la variole semble se rire de nous ; et si elle suit la marche que la vaccination parait lui tracer, elle finira par être *endémique* si elle ne l'est pas déjà.

Les cas de mauvaise vaccination sont tellement fréquents, et la mortalité si grande, chez les vaccinés, qu'il est urgent d'examiner plus que jamais la valeur de la vaccination, la nature du vaccin et

son origine. J'ai déjà fait voir quelles sont et l'*origine* et la *nature* de la vaccine, dans un pamphlet publié en 1872; j'ai aussi fait voir le manque d'efficacité de la vaccine comme *préservatrice* de la variole. Cependant, dans l'intérêt de la santé publique, et sur les suggestions de quelques amis de la science, je vais examiner de nouveau la question du principe du virus vaccin, et ensuite démontrer, par des statistiques, que la *vaccine* ne protège pas contre les *ravages* des *épidémies varioliques*.

La plupart des savants en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, &c., sont d'accord sur la nature et l'origine du virus vaccin : c'est une *affection vésiculeuse*, propre au cheval ; cette affection est susceptible de se communiquer par infection et par contagion ; son caractère prédominant est d'être *virulent*, *inflammatoire* et *gangréneux*.

Cette affection éruptive, susceptible d'engendrer le *cow-pox*, s'inocule du cheval à la vache, de celle-ci à l'homme, et constitue le virus-vaccin de Jenner. Elle se développe aussi spontanément sur les diverses *espèces animales*, enfin, cette affection est le résultat de maladies *tuberculeuses pulmonaires*, (le *sore-heels* ou le *grease* de Jenner), elle est accompagnée d'ulcérations aux jambes, et de petites vésicules sur les différentes parties du corps du cheval.

Je cite : " Les eaux aux jambes, *sore heels*, *grease* de Jenner, dit Saco, cité par Guérin, inoculées à la vache engendrent le *cow-pox*." Il dit aussi avoir réussi à inoculer ce virus sur les chevaux, les vaches, les veaux, les chiens, les brebis, les cochons, &c. La *clavellée* des moutons ou le *claveau*, a été, dit-il, inoculé par Ligné à 300 enfants, qui se trouvant exposés à une épidémie de variole ne furent pas atteints par la maladie. Il inocula d'autres moutons avec le virus-vaccin, et réussit à produire le *cow-pox*.

" La variole du cheval, inoculée à la vache produit le *cow-pox*, dit Depaul, et probablement la *clavellée* ou la *variole* du mouton. Il ajoute, que le véritable secret pour *mitiger* les effets de la variole, chez l'homme, consisterait à la faire passer préalablement par une autre espèce animale, et à la lui donner ensuite par voie d'inoculation.

M. Depaul a établi par un grand nombre d'expériences, la preuve de *l'inoculation* de la variole de l'homme aux animaux, et qu'avec les pustules produites sur ceux-ci on redonne à l'homme l'éruption *appelée vaccine*.

Il dit aussi, que le Dr. Thiélé, [de Kassan] au printemps de 1836, ayant des doutes sur la puissance de son vaccin, vu que plusieurs *vaccinés* avaient contracté la variole durant une épidémie, fit inoculer le *virus variolique* à des vaches, et il vit se produire des *pustules* de *cow-pox* dont il se servit pour vacciner les enfants qui eurent une *vaccine normale* ; mais, avec des symptômes généraux plus intenses.

M. Depaul, dit encore, "depuis Jenner jusqu'à nous tous les médecins ont admis que la plus grande ressemblance existait entre la *variole et la vaccine*, et, que la maladie aphtheuse du cheval telle que décrite par plusieurs de nos vétérinaires modernes n'est autre chose que la *variole*."

M. Piorry conclut ses observations, devant l'Académie de Médecine, en disant, que le virus de la vaccine n'est autre que celui de la petite vérole ; que les virus qui donnent lieu à ces diverses affections sont essentiellement de même nature, du même *caractère*.

M. Bouillaud dit que l'origine de la vaccine a toujours été obscure, Jenner a très bien connu qu'elle venait du cheval ; qu'en 1852, on publiait dans le recueil *vétérinaire*, un article dans lequel on démontrait que la vaccine et la variole étaient *identiques*, et il ajoutait : que le *virus vaccinal* et le virus *varioleux* ne faisaient qu'un.

M. Devergie a dit aussi : que la maladie *équine* n'est autre que la vaccine spontanément développée chez le cheval ; que dès lors la vaccine a une double origine, le *cheval* et la *vache*, il ajoute : les différentes affections considérées jusqu'à ce jour comme susceptibles d'engendrer le *cow-pox* se résolvent toutes dans une seule et même maladie, la *variole*, qui, transmise du *cheval* à la *vache* et de la vache à l'homme constitue le véritable *cow-pox*, le vaccin.

M. Bouley disait que la maladie du cheval est toujours la même, variable dans ses manifestations, inoculée à la *vache* donne la vaccine ; il existe, dit-il, chez le cheval une maladie à caractère bien déterminé, qui, inoculée à la vache, lui donne à coup sûr le *cow-pox* ; et, l'origine équine de la vaccine est incontestable aujourd'hui.

M. Bousquet disait : "la variole et la vaccine appartiennent évidemment à la classe des contagions, elles en ont tous les caractères ; et, comme l'a dit Jenner, entre les pustules de la vaccine et celles de la variole, il n'y a pas une ombre de différence."

L'origine de la vaccine, dit M Guérin, étant établie, comme venant du cheval, de nature *inflammatoire*, *virulente*, *gangréneuse*, *contagieuse* et *épidémique*, dans tous les cas où on a vu se développer le *cow-pox* (eaux aux jambes, javart, feu de Saint Antoine, mal du talon, *sore heels*, *ulcération* du jarret) il n'y avait qu'une même maladie, la *variole*. M. Guérin, malgré qu'il différait d'opinion avec M. Depaul, en venait cependant à la même conclusion sur la nature de la maladie.

M. Guérin cite le Dr. Magne, qui disait : il est unanimement reconnu aujourd'hui que la vaccine provient d'une seule maladie ; maladie éruptive du cheval, qui se montre sur toutes les parties du corps.

M. Bouvier rapporte que J. Baron qui a écrit la vie de Jenner, disait, dans un rapport publié en 1839 : "que l'inoculation de la variole de l'homme à la vache a produit une affection *adoucie*, *mi-*

tigée, qui, reportée à l'homme, a présenté tous les caractères et les propriétés de la vaccine de Jenner ; que la vaccine, au lieu d'être le préservatif de la variole, est la variole même, (J. Baron, Report, p. 30) et que c'était aussi l'opinion de Jenner.

Le Dr. Parola dit avoir inoculé, en 1832, des vaches et des génisses avec la variole, et avoir réussi à produire le *cow-pox*, qui lui a servi à vacciner les enfants ; et il ajoute que la variole et la vaccine sont deux maladies *identiques*.

Le Dr. Steinbrenner dit aussi que l'inoculation de la variole de l'homme aux vaches est parfaitement démontrée.

Le Dr. Gassner (en 1807) a pratiqué l'inoculation sur onze vaches et a produit de véritables pustules de *cow-pox*. Il a vacciné plusieurs enfants, et il a obtenu de bonne vaccine. Et, suivant Gregory, en 1802, en Angleterre dans un moment où la vaccine manquait, on s'en procura en faisant traire une vache par un varioleux, la vache eut une éruption caractéristique.

Le Dr. Ceely, en Angleterre, a vu, en 1840, dans un petit village, alors que douze individus étaient atteints de la variole, cinq *vaches* sur dix, être affectées du *cow-pox*. Il attribuait cela à ce que ces vaches avaient léché la *bourre* du lit d'une femme morte de la variole.

Suivant M. Bouley, Jenner aurait parlé d'un jeune poulin, dont la maladie était un engorgement chaud, douloureux d'un membre postérieur, sans suintement humoral en surface, comme dans le *grease*, ce qui, par un abcès, fournit une *matière* dont l'inoculation produisit le *cow-pox*.

" Jenner a signalé les accidents qui peuvent résulter pour l'homme de ses rapports de contact avec les chevaux affectés de la maladie qui fait naître le *cow-pox*."

Le Dr. Rennie dit qu'en Angleterre, il était bien connu que des médecins vétérinaires avaient découvert que la lymphe du Dr. Jenner n'était que le *grease* provenant des maladies des poumons du cheval. Les vieux *torchons* du Dr. Jenner *étaient saturés* de *matières* purulentes provenant des plaies des chevaux malades, et avec lesquelles il *inoculait*; voilà, dit-il, " la source ou l'origine du *virus vaccin*, lequel n'a jamais originé de la vache, mais a été transmis du cheval à celle-là." Cette dernière opinion ne saurait être suspecte à personne, vu qu'elle vient d'un des compatriotes de Jenner, le Dr. Rennie : elle ne fait que corroborer celle d'un grand nombre de médecins distingués, et de médecins vétérinaires également instruits, d'Angleterre, de France, d'Allemagne, d'Italie, &c., il serait trop long d'énumérer les noms de ces hommes autorisés à juger de l'origine et de la nature *varioleuse*, *inflammatoire* et *gangréneuse* du *virus vaccin*.

Pour plus d'informations, voir : le Bulletin de l'Académie Impé-

riale de médecine, tom. 29e. Paris 1863-64 ; The anti-vaccinator and Public Health Journal, Leeds, 1872-73 ; et " Important Facts on vaccination, " by Edmund Procter, London 1873.

La vaccine avec la variole, *maladies identiques*, appartiennent à la classe des contagions, (Bousquet) ; maladies inflammatoires et gangréneuses (Hertwig, de Berlin) ; la vaccine propage la variole (Marston).

Le virus vaccin, dont j'ai établi l'origine et la nature dans mon dernier article publié dans l'*Union Médicale* du mois dernier, est le produit d'une maladie *varioleuse*, propre au cheval et à la vache ; il est *contagieux*, *inflammatoire* et *gangréneux*. Afin de satisfaire ceux qui ne croiraient pas entièrement à la nature varioleuse, épidémique de la vaccine, je citerai encore M. Bouvier, qui disait, devant l'Académie Impériale de médecine de Paris : " Quels sont en effet les traits principaux de la maladie équine *vaccinale*, *varioliforme*, décrite par MM. Lafosse, Sarrans, Bousquet, Leblanc, Depaul, Bouley ? (1) C'est une affection éruptive, générale, aiguë, fébrile, dans laquelle la fièvre diminue et cesse lorsque l'éruption a eu lieu. Cette maladie se manifeste non seulement aux membres inférieurs, où elle est suivie d'écoulements *purulents*, mais encore dans différents points de la surface du corps du cheval. " Bullet. Acad. Imp. de méd. tom. XXIX, p. 391.

M. Bouvier continue et dit :—" Tous les médecins de l'Inde, du temps de J. Baron, croyaient à la nature varioleuses des *épizooties* fréquentes de cette contrée. Ils les voyaient naître, régner et s'éteindre en même temps que les épidémies varioleuses de l'homme. Ils inoculaient la variole à des enfants avec les *produits* de l'*éruption épizootique*. J'ai déjà cité les expériences de M. Macpherson et de M. Wood ; ce ne sont pas les seules. En 1837, une série d'inoculations du *virus* pris sur des vaches malades produisit de véritables varioles, comme dans les cas de M. Wood. M. Brown, dans une autre occasion, prit des *croutes* sur le dos et l'abdomen d'une vache frappée par l'épizootie, les délaya dans un peu d'eau et inocula cette matière à quatre enfants, qui eurent une éruption locale, tout à fait *semblable* à la *vraie vaccine*, et seulement accompagnée de symptômes généraux plus intenses qu'à l'ordinaire. Ces enfants servirent à une suite de vaccinations, qui n'offrirent rien d'anormal pendant deux mois. Au bout de ce temps, les enfants qui reçurent le *vaccin* de cette source eurent une *éruption secondaire générale*, *avec fièvre*, et l'un d'eux mourut. "—*Idem.* pp. 412–414.

" What is this " vaccine virus ? " it is an animal poison ; and yet we introduce this into the living blood of a healthy child. " M. J. Pickering, F. S. S.

---

(1) (Tous membres de l'Académie de médecine de Paris.)

Je citerai encore l'un des plus grands médecins, physiologistes et anatomistes d'Angleterre, Sir John Hunter, contemporain de Jenner, qui jugeait comme suit la nature de tout virus animal :

" Any extraneous substance introduced into the blood modifies the vitalised, or living fluid ; the introduction by *inoculation* of mineral poisons, or vegetable poisons, is hazardous, and, in certain quantities, may be destructive : but the introduction of *animal products* from another living body, be it a man, a cow, or even the ass, is infinitely more pernicious, because *allied to it in being vitalised.*"
" Important facts on vaccination by Edmund Procter, London 1873."

Les citations que j'ai faites, établissent l'origine et la *nature* du vaccin ; elles ne laissent aucun doute sur la virulence de ce virus, qui produit partout des effets contraires à ceux pour lesquels il est introduit dans les constitutions saines ; et, encore s'il était introduit dans une constitution déjà malade en vue d'arrêter ou de modifier la maladie commençante, on pourrait peut-être se dire, vû la gravité de cette maladie, la variole, et le peu de succès obtenu par les différents traitements jusqu'à présent, on est justifiable d'avoir recours à la vaccination, comme moyen extrême pour traiter cette maladie ; mais, croire qu'au moyen de l'inoculation du virus *variolique* ou *vaccin*, véritable *poison animal*, dans une constitution saine, on préviendra le développement de la variole et de *ses effets*, chez les *inoculés*, est une des erreurs les plus funestes de la médecine.

La pratique de la vaccination aujourd'hui n'est que l'attribut de *sourds qui ne veulent pas entendre*, tels que les vaccinateurs publics, leur porte-voix, le président du Bureau de Santé et les éditeurs de journaux anglais qui voient dans cette pratique le *seul préservatif efficace* contre la variole, malgré les 119 *victimes* de cette maladie, pour le mois d'octobre dernier : 94 au cimetière de la côte des Neiges ; 39 vaccinés ; 5 vaccinés sans succès, et 10 trop jeunes ou malades pour être vaccinés ; 17 sans renseignement, 23 non vaccinés ; les 25 autres au cimetière du Mont-Royal, *vaccinés* ! ! Il faudrait être dépourvu de toute faculté d'observation, et ne pas réfléchir sur les résultats qu'a produits la vaccination parmi nous, depuis 5 à 6 ans qu'on veut imposer cette *hideuse* opération, pour demander que cette pratique soit *forcément* introduite, par des règlements de la Corporation, dans toutes les familles, écoles, manufactures, boutiques et tout cela sur la recommendation des officiers de santé : pour eux, cette pratique est *vitale*. Mais, pour M. Kennedy, et les journalistes anglais, est-ce par leurs connaissances pratiques qu'ils recommandent tant au public la vaccination ? ces humbles gardiens de la santé de nos familles sont remplis de sollicitude pour cette pratique, qui compte ses *victimes* par *millions* , est-ce par dévouement aux intérêts publics, ou bien pour conserver une pratique, que les Anglais regardent comme nationale ? Si cette pratique

qui est *incontestable* pour les Anglais d'ici, lorsqu'elle est discutée en Angleterre, eut pris *origine ailleurs* que là, il y a longtemps qu'on en aurait fait justice. Mais, si l'on en croit l'histoire, la *découverte de la vaccine* n'est pas dûe à Jenner, comme il serait facile de le prouver.

La Corporation doit-elle dans les circonstances actuelles, adopter les suggestions des *officiers de santé* ? L'état sanitaire de la ville exige toute l'attention des autorités municipales, mais quant à adopter, sans plus d'examen, les *règlements* du Bureau de Santé, présidé par le *Maire* ce serait une disgrâce pour la Corporation, un déshonneur pour la cité de Montréal.

Si nous avons à déplorer quelque chose dans l'état sanitaire de la ville, ce n'est certainement pas l'*absence* de la vaccination, mais, l'imprudente pratique de l'*inoculation* du *principe varioleux* dans les familles : c'est cette inoculation qui est la cause, dans mon opinion, de l'epidémie de *variole* qui compte au nombre de ses *victimes* autant de *vaccinés* que de non *vaccinés*.

Les autorités que j'ai citées, et que personne ne récusera, font suffisamment voir que le *virus vaccin* a une *origine variolique*, que sa nature est *vénéneuse*, *contagieuse* et *épidémique* ; et personne ne doit être surpris de voir régner parmi nous la *variole*, excepté les *vaccinateurs*.

Le principe varioleux du vaccin, soit qu'il vienne du cheval, de la vache ou de l'homme est toujours le même, il ne saurait être *mitigé ;* mais, la constitution de l'homme est susceptible d'être plus ou moins *altérée* par le *principe varioleux*. Il ne sera certainement pas inconvenant, et encore moins *illogique*, de citer encore des autorités pour prouver les mauvais effets de la *vaccination*, n'en déplaise à M. le maire Barnard, au président du Bureau de Santé et au rédacteur du *Montreal Herald*, ces autorités sont anglaises. Je fais les citations suivantes de, " Important facts on vaccination, by Edmund Procter, London, 1873 :

" Dr. Gregory, for fifty years Director of the small-pox House in London, published before his death the opinion that " the idea of extinguishing small-pox by vaccination, is as absurd, as chimerical, as irrational, as arrogant. I am driven to the conclusion that the susceptibility to pox miasma grows with years in those who are vaccinated, while the opposite is the case with those not vaccinated " (XIX). Dr. Gregory further showed his wisdom by refusing to have his own children vaccinated.

" Dr. Epps, twenty five years director of the Jenner Institute, had vaccinated 120,000 people, but finally declared : " The vaccine virus is neither antidote nor corrigent, nor does it neutralize the small-pox, but only paralyses the expansive power of a good constitution, so that the disease has to fall back upon the mucous mem-

branes. Nobody has the right to transplant such a mischievous poison, compulsorily, into the life of a child."

"Dr. W. J. Collins, M. R. C. S., Eng., L. R. C. P. Edin., L. M., twenty years vaccine physician in Edinbro' and London, writes "*If I had the desire to Describe one third of the victims ruined by vaccination, the blood would sthand still in your veins*.....I have not the least confidence in vaccination; it nauseates me, for it often transfers filthy and dangerous diseases from one to another, without offering any protection whatever."

"Dr. Stowell, for twenty five years a vaccine physician says: "The nearly general declaration of my patients enables me to proclaim that vaccination is not only an illussion, but a curse for humanity. More than riduculous, it is irrational to say that any corrupt matter taken from boils and blisters of an organic creature could affect the human body otherwise than to injure it.....I, myself, know the name of a hundred physicians who think like me."

"Professor Kranichfeld, of Berlin, exclaims: "I, too, have vaccinated my fourteen children, at a time when I did not know how injurious it was. To day I would resist the authorities and the police law."

"Dr. Hebra, Professor of Therapeutics at Vienna, and author of a *Manual on Skin Diseases*, enumerates some twelve life-endangering diseases liable to recur to a person under Vaccination."

"Dr. Stramm, Medical-Staff officer in the prussian army, in a pamphlet condemning Vaccination, not only as entirely useless but positively mischievous, concludes as follows:—"I myself have been vaccinated, and twice successfully re-vaccinated; and yet, in the exercise of my official medical duties during the late epidemics in Prussia, I have been attacked with small-pox in the most virulent confluent form, and been only saved from worse consequences by a speedy change of climate."

Mr. Birch, surgeon to St. Thomas' Hospital, and physician to the Prince of Wales in 1807, condemned the vaccine theory, and declared it to be no prophylactic from infection. Moosely, Moore, and other names known to every medical man, and declared the theory fallacious.

"Dr. Bayard, in a report to Parliament, calls Vaccination "a crime against nature." Dr. Longstaffe, a prominent physician of Edinbro' speaks of it as "this monstrous fraud." Professor Ennemoser, an eminent German practitioner, says of it:

"*A more infernal mystification the world has never experienced since its existence!*"

"Dr. Josef Hermann was head physician at the Imperial, Hospital Vienna, from 1858 to 1864. In the Naturarzt, a scientific journal of that city, he has recently published a long article, in which he

says : " My experience of small-pox during those six years of bedside attendance has given me the right, or rather has imposed on me the duty, of taking part in the bold and spirited onslaught on Vaccination, which is now being carried on in Switzerland, Germany, England, and other countries..... I am couvinced that Vaccination is the greatest mistake and delusion in the science of medecine ; a fanciful illusion in the mind of the discoverer ; a phenomenal apparition devoid of scientific foundation, and wanting in all, the conditions of scientific possibility. "

Je ferai voir, encore, l'inefficatité de la vaccination, par des statistiques.

Au Docteur Dagenais.

Monsieur le docteur,

Votre bienveillante attention à mon égard, et la coopération que vous apportez dans la lutte qui s'engage, presque partout, contre la vaccination, sont pour moi un encouragement puissant à persévérer dans le combat que nous livrons et que nous continuerons de soutenir contre l'erreur d'une pratique, qui n'a réellement de partisans, comme vous les avez si bien classés, que les médecins *anglais*, *d'ici, et les vaccinateurs publics.* Ces derniers sont grandement intéressés, et votre concours les réduit à leur plus simple expression, celle de pratiquer la vaccination par *intérêt.* Permetmettez-moi d'ajouter aux motifs qui les animent, celui de se croire *indispensables* et obligés d'enseigner aux familles comment élever leurs enfants.

Je lisais dans la *Minerve* du 30 Novembre dernier, sous le titre : " Rumeur. On croit qu'une portion assez considérable d'enfants meurt à cause de la négligence des parents de ne pas requérir les soins des *médecins ;* les officiers de santé vont se mettre à l'œuvre pour savoir jusqu'à quel point cette rumeur est fondée." Eh ! bien, Monsieur le Docteur, ne voyons-nous pas jusqu'où s'étend la *sollicitude* des officiers de santé, après avoir *empoisonné* une partie des enfants, avec le *virus vaccin*, ils diront, s'il meurt autant d'enfants, que c'est dû à la négligence des parents !

Votre coopération dans la lutte contre la *vaccination* servira puissamment la cause de l'humanité ; elle abrégera la durée d'une pratique *d'erreurs médicales* ; pratique qui n'a eu de base que le charlatanisme d'abord, et la *routine* ensuite ; et pour ceux qui ont étudié la question de la vaccination, cette pratique n'a rien de raisonable ; aussi, nous devons la combattre afin de détruire les préjugés qui existent dans l'esprit d'une certaine classe de personnes, qui ne peuvent croire que tant de médecins seraient demeurés

dans l'erreur depuis Jenner jusqu'à nous. Le temps ne peut être éloigné, où les anti-vaccinateurs triompheront et sortiront victorieux de la lutte qui se fait par tout le monde contre la vaccination ; et si l'ignorance n'eut pas marché de pair avec les préjugés, il y a longtemps que cette pratique n'aurait plus de partisans. Avec le concours d'hommes éclairés et désireux de pratiquer la médecine comme vous le faites, dans un but d'humanité, je n'ai aucun doute que nous resterons maître de la position que nous avons prise. Merci donc, et continuez.

Les apôtres de la vaccination ne voient les victimes de la variole que parmi les personnes non vaccinées. Les journaux anglais, fidèles organes des officiciers de santé, ne sont certainement pas *véridiques*, quand ils affirment que les Canadiens-français, seuls, sont victimes des effets de la variole, parce qu'ils s'opposent à la vaccination, et suivent les doctrines des anti-vaccinateurs. Les données fournies par les officiers de santé et publiées par la presse anglaise ne nous procurent que des renseignements incomplets, concernant les décès par la variole.

Les fabriques, qui sont chargées de l'enrégistrement des décès, ne nous fournissent peut-être pas tous les renseignements voulus concernant les décès des variolés ; mais celle de Notre-Dame de Montréal, s'est toujours prêtée de bonne grâce à donner tous les détails qu'elle a pu se procurer des familles, et bien mieux que ne l'aurait fait le Bureau de Santé, eut-il été chargé des enrégistrements, si on en juge par les certificats des décès à *l'hôpital* du Parc, *signés Dr. A. B. Larocque*, officier de santé : J'ai vu de ces certificats avec peu ou point de renseignements sur le lieu de naissance, de même que sur celui du décès. Le corps de la fille Cabana décédée à l'hôpital du Parc, a été envoyé au cimetière catholique, sans les renseignements exigés pour l'enrégistrement ; depuis, d'autres certificats ont été envoyés à la Fabrique de Notre-Dame, avec la désignation : né en *Canada*, à *Québec*, etc ;—résidence, Ste. Rose, 74, rue Sanguinet, etc., maladie, variole, etc. *Ces certificats modèles venaient du Bureau de Santé.*

Si on est dans l'impossibilité de se procurer les renseignements exacts sur les victimes de la variole, quant à connaître celles qui ont été vaccinées et celles qui ne l'ont pas été, comment les partisants de la vaccination peuvent-ils affirmer qu'il n'y a que les personnes non vaccinées qui sont victimes de la variole ?

Afin de démontrer l'absurdité de la pratique de la vaccination, comme *préservatrice* de la variole, je citerai des statistiques d'Angleterre, de France, d'Allemagne, de Suède, etc. ; et ces statistiques feront voir que les personnes *vaccinées* n'ont pas été plus épargnées que

celles qui ne l'avaient pas été. Je crois qu'il est bon de vous dire qu'avant l'introduction de la *vaccination*, en 1798, *l'inoculation* du virus variolique était depuis longtemps pratiquée en Angleterre ; c'est vers 1722 qu'elle fut introduite par Lady Mary Wortley Montague qui revenait de Constantinoples à cette époque. L'inoculation était pratiquée en Turquie depuis longtemps, et c'est surtout chez les Sarasins qu'elle prit naissance. Ce peuple barbare avait recours à l'*inoculation*, dans un but que je m'abstiendrai de mentionner ici. Cette pratique fut donc introduite en Angleterre par Lady Montague et sanctionnée par la profession médicale, et en 1754, le collége des Médecins et Chirurgiens de Londres la recommanda.

L'inoculation eut pour résultat d'entretenir les épidémies de variole ; malgré l'introduction de la *vaccination*, elle conserva ses partisants pendant plus d'un *siècle*. En 1838, une épidémie variolique sévit par toute l'Angleterre, 16,268 personnes moururent ; et en 1840, le parlement passa une loi *prohibant l'inoculation* variolique, laissant la pratique de la *vaccination* subsister, mais non compulsoire. Ce n'est qu'en 1853 qu'elle fut rendue obligatoire par une loi impériale ; cette loi fut amandée en 1863, en violation de la liberté du sujet anglais.

La Législature du Canada voulut se rendre agréable à la mère-patrie en adoptant ses vues sur la nécessité de la vaccination ; elle passa la loi actuelle qui fut imposée aux principales villes du Bas et du Haut-Canada. Dans la même loi se trouve *un proviso*, imposant une *pénalité* de $100.00 et l'emprisonnement contre celui ou ceux qui pratiqueraient, à l'avenir, l'*inoculation variolique*.

En Angleterre, on est fortement opposé à la loi de vaccination compulsoire ; et on demande le rappel de cette loi, sur le principe que chacun doit être laissé libre dans le choix des moyens qu'il croit devoir adopter, comme traitement, pour lui-même et sa famille. Nous demandons également pour nous, en Canada, que la liberté individuelle soit respectée, et la loi actuelle de vaccination obligatoire rappelée.

Les dispositions arbitraires de la loi de vaccination compulsoire, en Angleterre, ont créé un malaise général, fait naître un sentiment d'indignation presque universelle, dans toute les classes de la société. Aussi, une association s'est formée à Londres, sous le *titre de Ligue contre la vaccination compulsoire*, dans le but de s'y opposer, par tous les moyens légaux et demander le *rappel* de la loi. *Cette Association* compte déjà plus de *cent mille membres*, parmi lesquels sont des médecins, des avocats, des marchands, des industriels et des Dames de la plus haute société : la comtesse de Noailles, la comtesse Howe, la dame de l'Hon. Foley sont patronesses de la ligue *anti-vaccinatrice*. Un comité général, composé de 72 Dames, un comité exé-

cutif de 22 médecins et chirurgiens, des membres correspondants, dans différentes parties de l'Europe et de l'Amérique, composent cette association de personnes aux inspirations philantropiques, et se sont imposées la tâche de démontrer les mauvais effets de la vaccination et de faire voir l'absurdité de l'introduction du *virus-vaccin* dans le sang des enfants en vu de les préserver de la variole.

La profession médicale qui, en Angleterre, en 1754, avait adopté l'inoculation du virus variolique comme un bienfait pour l'humanité, condamnait cette pratique et obtenait, en 1840, de la législature impériale, la passation d'une loi pour en défendre la pratique.

Et comment, la vaccination qui n'a produit parmi les populations que de mauvais résultats, suivant les rapports *officiels* publiés par la *Ligue anti-vaccinatrice* de Londres, avec la coopération d'un grand nombre de médecins des différents pays de l'Europe et des Etats-Unis, et comment, dis-je, on hésiterait à *dénoncer* cette pratique ? N'est-il pas toujours temps de revenir d'une erreur comme celle de la vaccination, lorsqu'il est démontré que cette pratique n'a de *base* que le charlatanisme le plus dangereux.

L'origine et la nature du virus vaccin ayant été démontrées dans mes derniers articles, je vais maintenant faire voir encore une fois quels sont les résultats de ce virus. Les vaccinateurs publics proclament hautement *l'efficacité* de la *vaccine* ; ont-ils jamais obtenu d'autres résultats que celui d'une augmentation de dépenses considérables pour l'entretien d'un Bureau de Santé qui n'a rien fait pour améliorer l'état *sanitaire de la ville* ?

Les arguments les plus forts qu'on apporte en faveur de la vaccination sont ; qu'en Ecosse et en Irlande les épidémies de variole seraient disparues depuis l'introduction de la vaccination compulsoire. Cependant, d'après M. Procter, l'auteur de " Important Facts on Vaccination," les épidémies de variole survenues depuis 2 ou 3 ans en Ecosse, et en Irlande sont une preuve contraire des avancés faits dans la Chambre des Communes en Angleterre, en 1870, par le Dr. Playfair et Sir Dominic Corrigan, que la variole était entièrement disparue de ces pays depuis que l'on vaccinait régulièrement. Voyons où est la vérité de cet avancé :—Le troisième Rapport du Registrateur-général d'Ecosse, (1873), suivant Mr. Procter, fait connaître que : 97, 7 par cent, sur les naissances, sont vaccinés ; que la loi de la vaccination compulsoire est en opération, dans toute l'Ecosse, depuis 8 ans ; et néanmoins en 1871 à Dundee, il y eût une épidémie de variole considérable. Dans cette épidémie sur 100 décès, causés par cette maladie, plus de 37 étaient des enfants. Où est donc l'effet *préservatif* de la vaccine ? 97,7 par cent sont vaccinés, et les rapports des décès par la variole, font voir que sur 100, 37 sont des enfans. Les vaccinateurs diront sans doute que ces enfants étaient mal vaccinés, comme ils l'ont déjà dit, pour les varioles

qui sont morts à l'hôpital anglais, de cette ville. En Irlande, les faits sont encore plus frappants ; il a été fréquemment dit, dans la Chambre des Communes, que la vaccination avait eu pour résultat de débarrasser l'Irlande de la variole ; cependant, depuis la mise en opération de la loi de vaccination, deux épidémies eurent lieu à Dublin, Belfast et à Cork : M. Procter est en possession des documents officiels relativement à ces épidémies. La mortalité causée par la variole, équivaut, à Dublin, à 7·6 par mille sur le total de la population de la Cité, tandis qu'à Londres, durant l'épidémie de variole, en 1871, la mortalité n'était que de 2·4 par mille. A Cork, dans le dernier quart de l'année, finissant à la fin de juin 1872, le nombre de décès par la variole, s'élevait à 23·2 par mille sur le total de la population : autrement dit, dans les villes principales, les mieux vaccinées de l'Irlande, la mortalité causée par la variole durant les premiers six mois de l'année 1872, a été dix fois plus grande qu'en Angleterre, malgré que l'épidémie variolique dans cette dernière ait été la plus grande depuis 70 ans, c'est-à-dire depuis l'*introduction* de la vaccination. Encore ici, les *vaccinateurs* diront, que ces gens n'avaient pas été bien vaccinés ! !

En Suède, petit pays favorisé et des mieux vacciné, il mourait de la variole, en 1842, deux par mille sur le total de la population ; depuis 4 à 5 ans, les régistres établissent, suivant M. le Dr. Garth Wilkinson, que les décès causés par la variole ont été de 2000 à 3000 par année.

Et les preuves qui viennent de France, sont-elles favorables à la pratique de la vaccination ? Le rapport de l'Académie Impériale de Médecine, de Paris pour 1867, fait au ministre de l'Agriculture et du Commerce, démontre que pour 88 *cas de variole*, dans les dix Départements les moins *vaccinés*, 427 *cas* sont survenus dans les dix Départements les plus vaccinés ; pour *chaque décès* dans les Départements les moins vaccinés, on compte 49 décès dans les Départements les plus vaccinés ; ceci est pour le rapport de 1867 ;—et celui de 1865 faisait voir : que pour chaque 16 décès par la variole survenus dans les dix Départements les moins vaccinés, 106 sont survenus dans les Départements les plus vaccinés. (Dr. G. S. Gibbs.)

Dans le rapport du Dr. Ducharme (1868) 1er. aide-major, dans le premier régiment des Voltigeurs. Le 1er. et le 2e régiments étaient logés dans des bâtisses semblables, situées dans la même cour et sous tous les rapports l'état sanitaire se trouvait être le même dans les deux *casernes*. Dans le 1er. régiment 437 soldats avaient été revaccinés ; dans le second pas un ne l'avait été.

La variole s'est déclarée dans le 1er. régiment et elle fit plusieurs victimes pendant que le 2e régiment fut exempt. Le Dr. Ducharme constate la chose, sans pouvoir s'expliquer la cause de ce fait ; M. Procter dit : que des faits semblables se sont produits en Ecosse, en

Irlande et en Suède, etc. Tout ce qui se rapporte à la *vaccination* et à la *revaccination* tel que ci-dessus, prouve d'une manière *inconstestable* que l'*inoculation* du *virus-vaccin au lien d'être un préservatif contre la Variole, entretient* et *propage* cette maladie parmi les populations, comme l'inoculation avant 1840.

La cité de Montréal, n'est-elle pas un exemple des mauvais effets de la vaccination ? Depuis 5 à 6 ans, comme je l'ai déjà dit, on *vaccine* et *revaccine* et le résultat est que la variole a fait plus de victimes que jamais durant l'année qui vient de finir.

Je répèterai encore ce que disait Tardieu, en 1870, devant l'académie de médecine. " On vaccine d'une manière régulière et générale déjà depuis longtemps et ne craignons point de l'avouer, malgré tous ces efforts, l'épidémie suit sa marche ascendante ; elle se rit de la médecine, et nous avons beau dire que la vaccine est un remède souverain le *chiffre* des *décès* de chaque semaine, vient avancer le contraire."

Et le Dr. Caron ajoutait : " On cherche encore après 70 ans d'expérience, à prouver au public qu'il trouvera une garantie, un préserservatif contre la variole dans l'inocuiation de la vaccine ou du cow-pox.

" Qui peut me démontrer aujourd'hui que toutes ou presque toutes les victimes de l'épidémie régnante n'ont point été vaccinées ou revaccinées. "

En Prusse, où la vaccination compulsoire et la revaccination existent, déjà depuis un grand nombre d'années, à Berlin surtout en 1871, une épidémie de variole a fait dans cette ville les plus grands ravages durant les derniers trois mois de l'année, les décès ont été 8 fois plus nombreux qu'à Londres, durant la même période de temps.

" Yet we now learn (the Registror, general's Report.) that in 1871 a most dread ful epidemic raged in Berlin, during the last quarter of which year the percentage of small-pox deaths was eight times that of London during the same period. "

Ces faits ne sont guère en rapport avec ceux des vaccinateurs publics, qui prétendent que la vaccination est le seul préservatif de la variole.

Le Dr. Ricord, de Paris, l'un des hommes les plus éminents, admettait, en 1862, la possibilité de la transmission de maladies *constitutionnelles* avec la *lymphe vaccinale*, et qu'on devait renoncer à la vaccination ; en 1863, il déclare qu'il n'entretient plus de doute sur la possibilité d'inoculer une maladie virulente, la syphilis, etc., avec la vaccine.

Extraits des Régistres officiels de Londres et d'Angleterre, par le Docteur Georges Gibbs :—Depuis 1838 à 1853, et depuis 1854 à 1872, nous verrons par les statistiques que le nombre de décès par la variole a été en augmentant, et celà en suivant une marche ascen-

dante, depuis que la vaccination a été rendue compulsoire. Les statistiques ont été faites avec le plus grand soin.

L'enrégistrement civil, en Angleterre, ne date que de 1838 et les statistiques ont été régulièrement faites depuis cette époque. A Londres, de 1838 à 1853, la vaccination a été libre, et le nombre de décès est de 16,534 ; de 1854 à 1872, la vaccination a été compulsoire, le *total des décès* est de 21,913 ; dans *le reste* de l'Angleterre, durant la première période, le nombre de décès causés par la variole est de 82,823 ; et durant la dernière période, de 101,114. En 1871, durant la dernière épidémie variolique, la plus forte que l'Angleterre ait eue depuis l'introduction de la vaccination, il est mort 22,907 personnes de la *variole*. Chacun peut maintenant juger si la *vaccine est un préservatif* contre les ravages de cette maladie.

En Angleterre, suivant le Régistrateur-Général, 91 par cent seraient vaccinés, et cependant la variole y a fait les plus grands ravages depuis 1854. Nous jugerons encore mieux les résultats de la vaccination par les statistiques suivantes, qui m'ont été adressées par le Docteur Gibbs de Darlington, Angleterre, et M. Procter, de Londres :

" SMALL POX IN BIRMINGHAM.

" FAILURE OF VACCINATION.

" (*Extract from the* " *Pall Mall Gazette*," *April* 10*th*, 1874.)

" There appears to be a severe outbreak of small Pox in Birmingham, and to judge by the official return of Dr. HILL, Medical Officer of Health for the Borough, showing the number of new cases for the week ending the 4th inst., the disease lacks its wonted respect for Vaccination during the period referred to 114 new cases are reported, of which number

" 100 had been Vaccinated and 5 not Vaccinated.

" The number of Small Pox Patients at the Infirmary was 111 ; cases recovered 51 ; deaths 12 ; the latter representing

11 Vaccinated Persons and 1 Unvaccinated.

Dr. HILLS comparative return for the week ending March 28th, is as follows :—New cases reported 61, of which

56 had been Vaccinated and 5 not Vaccinated,

Number at the infirmary 72 ; cases recovered 56 ; deaths 11 ; inclusive of

9 Vaccinated Persons and 2 not Vaccinated."

NOTE.—The Registrar General in his report for the week ending April 18*th*, 1874, *states that Small Pox has caused* 157 *deaths in Birmingham during the past* 15 *weeks of this year.*

Après avoir emprunté à l'étranger des statistiques officielles qui font voir les mauvais résultats, et démontrent le danger de la pratique de la vaccination, devons-nous rester indifférents sur les effets de cette pratique? Suivant les officiers de santé, il n'y aurait ici, que les personnes non *vaccinées* ou qui auraient négligé de se faire *vacciner* victimes de la variole. Cependant, les statistiques que j'ai pu recueillir, malgré qu'elles soient incomplètes, font suffisamment voir que la *vaccination* a été suivie de *graves accidents*, et qu'elle est en grande partie *cause* de l'épidémie variolique qui existe parmi nous, depuis plusieurs années déjà. Les *vaccinateurs, officiers de santé*, seuls paraissent satisfaits des résultats de la vaccination; aussi ne veulent-ils pas demander à la Législature Provinciale des amendements à la loi *actuelle*, pour être autorisés à *entrer forcément* chez les gens, et vacciner tous ceux qui ne l'auraient pas été, afin que personne ne soit privé des *biensfaits de la vaccine*!

Cependant, depuis 5 à 6 ans, la Corporation emploie des Officiers de Santé, aidés d'un certain nombre de vaccinateurs, en vue de généraliser la pratique de la vaccination, et de faire bénéficier la population des *bienfaits* de la vaccine; malgré tous les efforts de ces officiers-*vaccinateurs*, surtout depuis 3 ans, les *victimes de la variole* ont été en augmentant; cette année le nombre est très-grand, chez les catholiques, les décès s'élèvent à près de 1000. Ni la Corporation, ni le public ne sauraient être satisfaits des résultats de la vaccination, il n'y aurait donc que les Officiers de Santé satisfaits d'une pratique imposée par le charlatanisme. La raison repousse comme dangereuse la *vaccination*, qui a *pour agent un virus, le virus variolique même. La routine*, seule guide les vaccinateurs, dans l'exécution de cette opération, ils sont tellement occupés, je crois, qu'ils n'ont pu depuis très-longtemps faire de rapports aux autorités *civiques* du nombre de *vaccinés*, avec *succès*, tel qu'exigé par la loi; la pratique a été tellement pressante et surtout payante qu'ils n'ont pas tenu compte des cas de vaccination malheureuse ou sans succès.

Malgré les ulcères profonds que l'enfant Labelle avait sur le bras, la mère reçut un *certificat* "*vacciné avec succès*;" l'enfant de Michel Gauvin, vacciné au commencement de Novembre dernier, avait au bras *quatre ulcères* gangreneux; cet enfant a été vu et examiné à l'Hôtel-Dieu, le 5 Décembre dernier, par plusieurs médecins et élèves en médecine en présence des Sœurs de la Pharmacie, et tous n'ont pu faire autrement que d'admettre que c'était un *malheureux cas de vaccination*; cependant le père était en possession d'un certificat, "*vacciné avec succès*;" cet enfant n'était pas encore guéri au com-

mencement de ce mois (Janv. '75). M. F., âgé de 16 ans, revacciné en 1871, par un officier de santé, son bras n'était pas encore guéri. Je n'en finirais plus si je voulais rapporter tous les mauvais cas de vaccination qui sont à ma connaissance.

Maintenant, tous les renseignements que nous pouvons nous procurer sur les maladies et les décès ne peuvent réellement venir que des Fabriques ; aussi, je dois à l'obligeance de M. Lagacé, Bedeau de la Paroisse de Notre-Dame de Montréal, les *statistiques* qui m'ont été fournies sur les décès, par la *variole*. Depuis trois ans, 1872, 1873, et 1874 le nombre est de 2069 : 873, *vaccinés* ; 1196 non *vaccinés*, y compris les enfants malades ou trop jeunes pour être vaccinés, et ceux, sans renseignements précis, mis au nombre des non vaccinés. Cet état n'est certainement pas une preuve de l'efficacité du *virus-vaccin* contre la variole. Les *décès*, chez les protestants, sont en grande partie des personnes vaccinées, vu que les Anglais, ou presque tous portent la *marque jénérienne*. Dans mon service, à l'Hôtel-Dieu, pendant quatre ans, de 1869 à 1873, j'ai eu un grand nombre de *variolés* à traiter, et la plus grande partie *était* des *vaccinés* ; quant aux *décès*, ils étaient à peu près également répartis entre les *vaccinés* et les non *vaccinés*.

La *vaccination* est dangereuse par le fait qu'elle a été suivie d'accidents graves, de la mort même, et sans jamais modifier aucunement ni la *variole*, ni *les effets* de cette terrible maladie, comme on peut le voir encore par les extraits suivants de " importants Facts *on* vaccination. "

Dr. Collins observed, that at the camp at Shorncliffe, when the small pox broke out, many of the re-vaccinated soldiers died, or at least had arms amputated in consequence of vaccination. The same observation, made by Louis Napoléon, at Chalons, prompted him to forbid revaccination, and after the same process upon the Federal prisoners in camp Sumptor, Georgia, in 1864, no less than 10,000 died, (XXIV). Researches upon specious vaccination, by Dr Joseph Jones, Professor of Physiology and Pathology at the University of Nashville, Tennessee. "

Je termine cet article déjà bien long, mais l'importance du sujet m'excuse auprès des amis de la cause que nous défendons, en citant le Dr. Terzé, qui, après avoir démontré les *effets funestes* de la *vaccination* en France, termine ainsi son ouvrage :

" L'erreur que nous combattons aujourd'hui a déjà coûté des millions d'êtres à l'Europe. Quand donc voudra-t-on la détruire ? Quand on songe aux graves conséquences des erreurs qui, comme de mauvais génies, escortent l'homme depuis le sein de sa mère jusqu'à la tombe, on est péniblement affecté de cette fatale condition.

" Les erreurs en médecine, ne s'opposent pas seulement au progrès de la science, à la pratique de l'art ; elles donnent souvent naissance à la routine, qu'il faut ensuite des siècles de luttes pour détruire.

" Tel est le préjugé que nous cherchons à renverser aujourd'hui, en démontrant de la manière la plus évidente la triste influence que la vaccine a eue sur l'espèce humaine, dont elle a opéré la dégénérescence physique et morale. " Rambo on, la Science Populaire, Tom. 1, pp. 333 et 334.

VACCINATION

Lettre au Docteur Coderre.

Monsieur le Docteur,

Permettez à un confrère de vous féliciter sur l'énergie et les talents que vous avez déployés dans la discussion de la question de la vaccination. Les heureux résultats que vous avez obtenus, doivent être pour vous un encouragement suffisant, pour continuer la lutte que vous avez entreprise dans l'intérêt de l'humanité. Déjà plus d'un tiers des médecins de la ville est ouvertement anti-vaccinateur et un grand nombre d'autres, fortement ébranlés dans leur conviction, se montrent fort tièdes sur l'article de la vaccination. L'attitude de ces médecins vous assure nécessairement l'assentiment et la sympathie d'une grande partie du public, et surtout du public éclairé, à la cause que vous soutenez.

Il est vrai que dans la bataille, l'on ne vous a pas ménagé les coups ; et quoiqu'ils se soient succédés d'une manière prompte et violente, non-seulement ils n'ont pas réussi à vous abattre, mais ils n'ont pas même pu vous empêcher de gagner du terrain. La fréquence et la violence des attaques que l'on a faites contre vous, ne s expliquent pas tant par le nombre de vos adversaires, que par les motifs qui les ont fait agir ; et je ne pense pas me tromper en divisant ceux qui vous combattent en quatre groupes, suivant les motifs qui les dirigent.

Le premier groupe, qui est assez peu nombreux, comprend ceux qui, soit par indifférence, ou par respect pour d'anciennes convictions, ne veulent pas se donner la peine d'étudier la question de la vaccine, et croient encore à son efficacité.

Le second groupe renferme ceux qui sont convaincus de l'inefficacité et des dangers de la vaccination, mais qui par amour-propre ne veulent pas en convenir ; ils craignent d'avouer devant le public qu'ils ont été dans l'erreur. Ce groupe est de beaucoup plus considérable que le premier.

Le troisième groupe comprend la presque totalité des médecins anglais : pour eux, c'est une question nationale. La vaccine est une prétendue découverte anglaise, et la pratique de la vaccination est une institution du *Old country*. Aussi, malheur à celui qui y touche : on connait la susceptibilité des Anglais pour tout ce qui se rattache de près ou de loin à l'honneur national. Leur orgueil souffrirait énormément, si une main profane parvenait à arracher de la tête de Jenner la couronne de lauriers que la crédulité publique y a posée. C'est pourtant ce qui va arriver avant longtemps ; car en Angleterre même qui est le berceau de la vaccine, on s'oppose fortement à la pratique de la vaccination. Plus de la moitié des médecins qui ne sont pas salariés par le gouvernement, sont anti-vaccinateurs ; et quoique le trésor public fournisse tous les ans la somme assez ronde de près d'un million et demi de dollars (£300,000 stg.), pour populariser la vaccine, cette dernière perd du terrain tous les jours. Si le gouvernement retirait sa subvention, et si la vaccine était laissée à son propre mérite, on pourrait prédire, sans crainte de se tromper, qu'avant dix ans on ne vaccinerait plus ou presque plus en Angleterre.

Le quatrième groupe comprend les médecins à qui la vaccination procure le pain quotidien. S'ils ne sont pas les plus nombreux, ils sont certainement les plus ardents au combat. Il ne faut pas trop leur en vouloir ; car les exigences de la faim sont si terribles, qu'elles troublent les intelligences les plus fortes, et rendent féroces les esprits les plus paisibles.

J'espère, M. le Docteur, que cette petite revue de vos adversaires et des motifs qui les animent ne vous effraiera pas, et que vous continuerez à combattre, avec toute l'énergie dont vous êtes doué, la pratique de la vaccination, pratique qui est contraire aux saines notions de la science, qui est inefficace, et qui est toujours accompagnée de dangers et souvent suivie de conséquences funestes pour la santé de celui qui s'y soumet.

Je dis que la vaccination est contraire aux saines notions de la science ; et pour le prouver, il suffit de montrer ce que c'est que le vaccin, la vaccine et la vaccination.

D'abord, qu'est-ce que le vaccin ? Le vaccin est un virus particulier qui se développe principalement chez l'espèce bovine, dans certaines conditions pathologiques. Je dis principalement, parce qu'on l'a observé aussi souvent chez d'autres espèces d'animaux, telles que l'espèce chevaline, porcine et ovine. On assure même que Jenner a vacciné un de ses enfants avec du vaccin provenant du porc. Com-

me je pense que personne ne pourra trouver à redire à cette définition du vaccin, vû que c'est celle de tous les auteurs qui se sont occupés du sujet, je passerai immédiatement à celle de la vaccine.

La vaccine est une maladie virulente, pustuleuse et contagieuse, produite par l'introduction du virus vaccin dans l'économie humaine. Pour l'information de ceux à qui cette définition pourrait ne pas plaire, je dois leur dire que c'est celle qui est adoptée par Valleix, Robin et Littré, Depaul, Bouillaud, Devergie, Guérin, etc., chez les Français ; et par Watson, Sir James Paget et Jenner même chez les Anglais. Sir James Paget dit de plus que la lymphe produite par la vaccine, est une lymphe de mauvaise nature, ou comme il l'appelle, une lymphe aplastique.

Maintenant, qu'est-ce que la vaccination ? La vaccination est l'opération par laquelle on met du virus vaccin en contact avec les vaisseaux absorbants de la peau, pour produire la maladie appelée vaccine. Eh bien ! M. le Docteur, d'après ces définitions que je défie qui que ce soit de pouvoir attaquer, n'avais-je pas raison de dire que la vaccination était contraire aux saines notions de la science ? N'est-il pas absurde, pour ne pas dire plus, d'introduire dans le sang d'un homme bien portant, une maladie virulente et pustuleuse de la brute ? Est-il prudent, est-il sage d'introduire dans la circulation un principe morbide qui affectera nécessairement toute la masse du sang ? Car on le sait, un virus introduit dans l'économie, en quelque petite quantité que ce soit, affecte toujours toutes les humeurs et cela pour la vie. Ses effets peuvent être plus ou moins lents, mais il n'en sont pas moins certains. Sir James Paget en parlant de la nature et des causes de l'inflammation, et parlant en particulier des effets des virus introduits dans la circulation, dit que leurs effets peuvent être longtemps cachés, mais que le sang n'en est pas moins empoisonné et apte à produire différentes maladies. Pour venir à l'appui de son avancé, il cite le cas d'un enfant, qui, vacciné au milieu de Juin, ne présenta rien d'anormal pendant un mois, la vaccine suivant son cours ordinaire. Mais vers le milieu de Juillet, il y eut inflammation des glandes axillaires du côté gauche ; le 1er. Août les glandes étaient très volumineuses et en suppuration, et toute la peau à la partie supérieure du bras était très enflammée. Une incision ayant donné sortie au pus, le 30 Août, les glandes étaient diminuées de volume ; mais l'inflammation des téguments existait encore, et au milieu de chaque cicatrice vaccinale, on pouvait distinguer une vésicule circulaire, peu élevée qui ressemblait beaucoup à la vésicule de la vaccine, moins le point ombiliqué. Ainsi d'après Sir James Paget la vaccination produit un véritable empoisonnement du sang.

Mais dans quel but empoisonne-t-on ainsi le sang ? Dans le but de prévenir une maladie que l'on n'aura peut-être jamais ; car il ne

faut pas croire que tout le monde est condamné à avoir la variole ; et il ne faut pas croire, non plus, que tous ceux qui sont vaccinés et qui sont exempts de la variole, le doivent à la vaccine. L'expérience et les statistiques sont là pour prouver que parmi ceux qui sont exempts de la variole, il y en a un aussi grand nombre de non vaccinés que de vaccinés, et que parmi les variolés il y a autant de vaccinés que de non vaccinés. C'est ce qui m'a fait conclure à l'inefficacité de la vaccination.

La variole étant une maladie essentiellement épidémique, c'est-à-dire, une maladie faisant son apparition à des intervalles irréguliers, et attaquant tantôt une localité, tantôt une autre, pour que les statistiques prouvent d'une manière satisfaisante l'efficacité ou l'inefficacité de la vaccine, il faut qu'elles embrassent une grande étendue de pays, une population nombreuse et un espace de temps assez long. Autrement, elles pourraient porter à faux ; et des statistiques qui ne réuniraient pas ces conditions seraient fort peu utiles, vu qu'elles auraient pu être faites dans un temps ou un lieu, où il n'y aurait pas eu d'épidémie : le contraire aussi pourrait arriver. J'ai pu me procurer des renseignements sur la marche de la variole pendant un certain nombre d'années et dans divers pays, principalement en Suède, en Autriche, en France, en Angleterre et à Londres en particulier, et je puis vous assurer, Mr. le docteur, que ces renseignements sont loin d'être favorables à la vaccination comme vous pourrez en juger par les faits suivants.

En Suède, la vaccination est pratiquée depuis 1820, d'une manière assez rigoureuse ; ce qui n'a pas empêché que depuis cette époque jusqu'à 1870, la variole n'ait fait 31,604 victimes dans ce petit pays, dont la population en 1820 était de 2,600,000 habitants, et en 1870 de 4,200,000. Ces chiffres sont fournies par M. P. A. Siljeström, disciple du célèbre Berzélius, et jouissant d'une grande réputation d'érudition et d'honorabilité dans toutes les provinces scandinaves.

En Autriche, le Dr. Josef Hermann, médecin en chef de l'hôpital des syphilitiques à Vienne, ayant été nommé pour faire le service des variolés dans l'hôpital impérial de Wiede, depuis le mois d'août 1858 jusqu'à la fin de l'année 1864, a donné le résultat des observations qu'il a faites pendant cette période de temps ; et il en est venu à la conclusion que la vaccination était la plus grande erreur médicale des temps modernes. Sur 1330 patients qu'il a reçus dans son service, 866 avaient été vaccinés ; 20 ne l'avaient pas été, et il n'a pu se procurer de renseignements positifs pour 444. Sur ce nombre de 1330, 46 moururent, dont 26 vaccinés, 2 non vaccinés et 18 parmi les douteux.

Pour la France, je n'ai pas pu avoir d'autres données que celles fournies par le rapport de l'Académie Impériale de médecine en 1867 ;

et comme vous en avez déjà donné une analyse exacte, je m'abstiendrai d'en faire aucun extrait. Je me permettrai seulement de remarquer en passant, que ce rapport contient la preuve la plus convaincante, qu'en France comme ailleurs, la vaccination a complètement failli.

Les renseignements que j'ai reçus d'Angleterre, et de Londres en particulier, sont très-importants, parce qu'ils embrassent un espace de temps assez considérable, pour permettre de comparer les effets de la variole, avant que la vaccination fut compulsoire, et après. Ainsi d'après ces statistiques, on voit qu'en Angleterre, depuis 1838 jusqu'en 1853, c'est-à-dire, durant seize années pendant lesquelles la vaccination était libre, la mortalité par la variole a été de 83,843; pendant que, de 1856 à 1872, c'est-à-dire pour une période égale de seize années pendant laquelle la vaccination était compulsoire, la mortalité s'est élevée à 95,781. La même proportion existe pour la ville de Londres. De 1838 à 1853, le nombre de morts par la variole dans cette cité, a été de 16,534, tandis qu'il a été de 20,180 de 1856 à 1872.

Ces chiffres expliquent la violente opposition que rencontre la vaccination compulsoire en Angleterre. Le peuple anglais avec le bon sens pratique qui le distingue, a compris que la vaccination était une chose absurde et dangereuse ; et il préfère s'exposer à toutes les rigueurs de la loi, plutôt que de se soumettre à une opération qu'il redoute et qu'il méprise. Aussi, malgré les millions dépensés par le gouvernement, malgré l'armée des trente-six mille vaccinateurs publics payés pour proclamer les vertus bienfaisantes de la vaccine, la ligue des anti-vaccinateurs recrute tous les jours de nouveaux adhérents dans toutes les classes de la société. Cette association compte aujourd'hui plus de cent mille membres, dont plusieurs sont des personnages distingués dans le parlement, la magistrature, le clergé et la bourgeoisie.

La vaccination n'a pas mieux réussi en Amérique qu'en Europe. Aux Etats-Unis, pays du monde où peut-être on vaccine le plus, la variole fait tous les ans d'immenses ravages. A Philadelphie, dans un seul mois, en 1872, il est mort près de deux mille variolés ; et tout dernièrement, les journaux nous apprenaient qu'à New-York, la variole faisait des centaines de victimes.

En Canada, et surtout à Montréal, nous n'avons pas beaucoup à nous louer des effets de la vaccination ; car jamais on n'a autant vacciné et revacciné que depuis trois ans, et jamais on a eu autant de variole. On dirait que la vaccine, loin de diminuer la maladie, l'entretient et la propage parmi la population. Quoiqu'il en soit, ce que l'on observe ici, et ce que l'on a observé ailleurs sur les effets de la vaccine, est plus que suffisant pour prouver son inefficacité.

Si la vaccination n'était qu'une opération inutile, sans inconvénient

pour celui qui s'y soumet, vous auriez bien peu de raisons de la combattre ; mais les faits et l'expérience sont là pour prouver qu'elle est toujours dangereuse et souvent suivie d'accidents fâcheux. C'est ce qui vous donne le plus de force dans la position que vous avez prise sur cette question. En effet, il est évident que le vaccin étant un virus, son introduction dans l'économie doit y produire de grands troubles. On ne touche pas impunément à la constitution du sang ; et comme le dit Sir James Paget, un virus introduit dans cet élément, le dispose toujours à contracter différentes maladies. Le cas que ce savant auteur rapporte et que j'ai cité, en est un exemple fraqpant. Parmi les médecins qui ont vacciné pendant plusieurs années, il n'en est peut-être pas un seul qui n'en ait rencontré de semblables, et même de plus graves. Pour ma part, j'en ai observé un certain nombre, et dans ma propre famille, j'ai vu un enfant mourir à la suite de la vaccine que lui avait donnée un vaccinateur public. Malheureusement, ce cas n'est pas unique, et je pourrais en citer plusieurs autres ; mais le cadre que je me suis tracé ne me le permet pas.

Le Dr. Collins après avoir vacciné plus de cent mille enfants, dans l'espace de vingt-cinq ans, dit avoir observé que ceux qu'il avait vaccinés, non-seulement n'étaient pas exempts de la variole, mais qu'ils étaient beaucoup plus sujets à prendre la rougeole, la scarlatine et difiérentes maladies zymotiques. Il dit aussi qu'un grand nombre d'entr'eux moururent très jeunes de la consomption. On sait que Jenner n'a vacciné qu'un de ses enfants, qui mourut peu de temps après de la phthisie.

Le Dr. Donald Kenniedy, de Roxburgh, Massachussetts, dans son traité sur les maladies de la peau s'exprime ainsi : " Si je pouvais décrire tous les cas de maladies du sang que j'ai eus à traiter à la suite de la vaccine, et si je pouvais vous faire voir toutes les souffrances que ces malheureux ont endurées pendant des mois et des années, le cœur vous ferait mal. Pour l'amour de Dieu, et si vous aimez vos enfants, ne les faites pas vacciner, surtout avec du vaccin provenant des grandes cités. Si vous saviez comment on vaccine à Boston, vous ne consentiriez jamais à faire souiller ainsi le sang de ceux qui vous son; chers. " Il n'est peut-être pas mauvais de remarquer ici en passant, que nos vaccinateurs publics font venir leur vaccin de Boston.

Longtemps on a nié la possibilité d'inoculer la syphilis par la vaccination ; mais après les preuves qu'a apportées M. Hutchinson devant la société Médico-Chirurgicale de Londres en 1872, la négation n'est plus possible. Ce Monsieur a établi d'une manière si claire et si évidente que la syphilis avait été introduite dans le système par la vaccination et cela dans plusieurs circonstances, que les plus chauds partisans de la vaccine ont été forcés de l'admettre.

Le *Medical Times* et la *Lancet* de Londres, les deux journaux de médecine les plus important du Royaume-Uni, déclarent que l'inoculation du virus sypilitique par la vaccinntion est maintenant un fait prouvé, et qu'il ser absurde d'en douter. Le *Medical Times* ajoute que les faits d genre ne sont pas aussi rares qu'on le pense, et qu'un graud nom e passent inaperçus, parce que les parties sont intéressées à les cacher.

La scrofule pent aussi être transmise dans le sang par la vaccination ; et pour venir à l'appui de mon avancé, je citerai le cas d'une pauvre femme de Guernesey, qui ayant été vaccinée en 1840 par le Dr. Munk, est devenue infirme. Trois semaines après l'opération, tout son corps est devenu enflé ; des ulcères jusqu'au nombre de vingt-six à la fois, se formèrent sur les bras, les jambes et le cou. Ces ulcères n'ont pas cessé de suppurer depuis. Des os lui sont sortis de l'oreille, et elle a perdu l'usage complet des deux coudes et des doigts de la main droite.

Maintenant, Monsieur, je vous dirai un mot de l'enfant Labelle et de l'assemblée du 10 septembre dernier. Je ne pense pas qu'on n'ait jamais vu la majorité dans une assemblée, adopter une proposition aussi évidemment contraire aux faits. Dix ou douze médecins, vaccinateurs comme anti-vaccinateurs, tous hommes honorables, déclarent qu'ils ont vu l'enfant plus d'un mois après qu'il eut été vacciné ; qu'ils ont vu sur le bras de l'enfant deux ulcères, l'un grand, l'autre plus petit ; que ces ulcères, suppuraient abondamment, et qu'ils avaient toute l'apparence d'ulcères de mauvaise nature, ou au moins d'ulcères indolents. De plus, en exeminant l'enfant, on voyait deux cicatrices d'une ligne et demie à deux lignes de profondeur ; ces cicatrices étaient irrégulières, d'un blanc jaunâtre et remplies de brides. La peau était adhérente au tissu sous-jacent. Eh ! bien, malgré la déclaration de ces douze médecins, malgré les caractères des cicatrices, on fit adopter une proposition comportant, qu'il n'y avait aucune preuve devant l'assemblée, que l'enfant avait souffert de la vaccination, et que les cicatrices étaient les cicatrices ordinaires de la bonne vaccine.

Je n'aurais certainement jamais pu découvrir les motifs qui ont inspiré la majorité des médecins dans cette circonstance, si deux d'entre eux ne me les avaient fait connaître le lendemain ; car il me répugnait d'accuser un si grand nombre de mes confrères de mauvaise foi. Ces deux médecins m'avouèrent qu'il était évident que l'enfant Labelle avait souffert de la vaccination, mais qu'ils avaient voté pour l'adoption de la proposition pour ne pas effrayer le public et ne pas nuire à la vaccine. Ainsi pour cacher les mauvais effets de la vaccination, on a fait adopter par la majorité une proposition entièrement fausse. Mais cette tactique des vaccinateurs ne leur réussira pas ; grâce à vos travaux et à vos écrits, le public saura que

la vaccination peut introduire dans l'économie, les germes de la scrofule, de la syphilis, de la consomption et de toutes les maladies constitutionnelles ; il saura qu'elle n'empêche pas la variole et que la véritable science la condamne.

Je termine, Monsieur le Docteur, cette lettre un peu longue en vous priant d'agréer les sentiments d'estime et de respect, avec lesquels je suis.

Votre très-humble et très obéissant serviteur,

Dr. A. Dagenais.

—:o:—